

## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

### AXA WF Global Strategic Bonds A (H) Capitalisation CHF

AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A., filiale du Groupe AXA IM

ISIN LU0746604791

Site Internet: <https://www.axa-im.lu>

Appelez le +33 (0) 1 44 45 85 65 pour plus d'informations

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est responsable de la supervision d'AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A. en lien avec le présent Document d'informations clés.

Ce Produit est agréé au Luxembourg conformément à la Directive OPCVM.

**Date de production du document d'informations clés:** 26/03/2024

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

## En quoi consiste ce produit ?

### Type

Le Produit est une classe d'actions du Compartiment « AXA World Funds - Global Strategic Bonds » (le Compartiment) qui fait partie de la SICAV « AXA World Funds » (la « Société »).

### Durée

Ce produit n'a pas de date d'échéance, bien qu'il ait été créé pour une durée de 99 ans et pourrait être liquidé dans les conditions indiquées dans les statuts de la société.

### Objectifs

#### Objectif d'investissement

L'objectif d'investissement du Compartiment est de réaliser des performances en investissant dans des emprunts d'État, des obligations d'entreprise et des instruments du marché monétaire émis dans le monde entier, sur un horizon à moyen terme.

#### Politique d'investissement

Le Compartiment est géré de manière active indépendamment de tout indice de référence afin de saisir les opportunités qu'offrent les obligations d'entreprise et les emprunts d'État émis à travers le monde.

Les décisions d'investissement suivantes sont prises après une analyse approfondie des facteurs macroéconomiques et micro-économiques régissant ce marché :

- allocation d'actifs sur différents types d'obligations
- positionnement en duration (la duration mesure, en nombre d'années, la sensibilité du portefeuille aux variations de taux d'intérêt)
- allocation géographique
- sélection des émetteurs

Le Compartiment investit principalement (au moins deux tiers de son actif net dans des conditions normales) dans des titres de créance (titres de créance négociables à taux fixe et variable de qualité Investment Grade et Sub-Investment Grade et/ou à haut rendement), y compris dans des obligations indexées sur l'inflation et des instruments du marché monétaire émis par des gouvernements et des entreprises du monde entier, y compris de marchés émergents. Le Compartiment peut investir jusqu'à 100 % de son actif net dans des titres de créance de qualité Sub-Investment Grade ou, s'ils ne sont pas notés, que le Gestionnaire considère d'une qualité équivalente. Le Compartiment pourra investir jusqu'à 25 % de son actif net dans des titres émis ou garantis par un même émetteur souverain de qualité Sub-Investment Grade.

L'intégralité de l'actif du Compartiment pourra être investie ou exposée à des obligations remboursables par anticipation.

Le Compartiment pourra investir jusqu'à 25 % de son actif net dans des créances subordonnées émises par des banques, des compagnies d'assurance et des entreprises non financières.

Le Compartiment pourra, dans la limite de 10 %, détenir des titres en difficulté et en défaut du fait de la rétrogradation de leur notation, s'ils sont jugés compatibles avec l'objectif du Compartiment. Ces titres devraient être vendus dans un délai de 6 mois à moins que certains événements n'empêchent le Gestionnaire de le faire.

Le Gestionnaire pourra investir jusqu'à 20 % de son actif net dans des actifs émis par des véhicules de titrisation ou des titres équivalents (tels que des Assets Backed Securities (ABS), des Collateralised Debt Obligations (CDO), des Collateralized Loan Obligations (CLO) ou tout autre actif similaire).

Le Compartiment pourra investir jusqu'à 15 % de son actif net dans des obligations contingentes convertibles (CoCo). Au total, le Compartiment n'investira pas plus de 30 % de son actif net dans des véhicules de titrisation ou des titres équivalents tels que des ABS, des CDO, des CLO ou des actifs similaires, ou dans des CoCo.

Dans la limite de 200 % de l'actif net du Compartiment, la stratégie d'investissement pourra être mise en œuvre au moyen d'investissements directs et/ou de produits dérivés.

Des produits dérivés pourront également être utilisés aux fins de couverture.

Le Compartiment est un produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

L'objectif de la Classe d'Actions est la couverture du risque de change découlant de l'écart entre la devise de référence du Compartiment et la devise de cette Classe d'Actions via le recours à des instruments dérivés, tout en conservant l'allocation définie au titre de la Politique d'investissement du Compartiment.

#### Politique de distribution

Dans le cas des classes d'actions de capitalisation (Cap), il n'y a pas de distribution de dividende.

#### Horizon d'investissement

Le risque et le rendement du produit peuvent varier en fonction de la période de détention prévue. Nous recommandons de détenir ce produit au moins pendant 5 ans.

#### Souscription et Rachat

Les ordres de souscription, de conversion ou de rachat doivent être reçus par l'Agent de Registre et de Transfert tout Jour de Valorisation au plus tard à 15 h (heure du Luxembourg). Ces ordres seront traités sur la base de la Valeur Liquidative calculée ce même Jour de Valorisation. Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité d'un délai de traitement supplémentaire dû à l'éventuelle participation d'intermédiaires tels que des Conseillers Financiers ou des distributeurs.

La Valeur Liquidative de ce Compartiment est calculée quotidiennement.

#### Investisseurs de détail visés

Le compartiment s'adresse aux investisseurs particuliers qui n'ont pas les connaissances financières ou spécifiques requises pour comprendre le compartiment, mais qui acceptent néanmoins le risque de perte totale du capital investi. Il convient aux clients qui souhaitent faire fructifier leur capital. L'horizon d'investissement recommandé est de 5 ans minimum.

#### Dépositaire

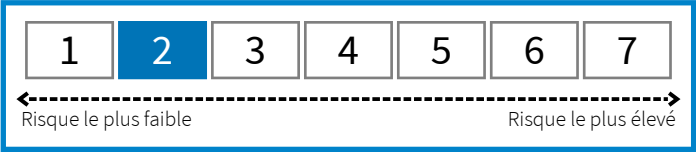
State Street Bank International GmbH (Luxembourg Branch)

#### Autres informations

Veuillez vous référer à la section « Autres informations pertinentes » ci-dessous.

# Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

## Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

## Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, modérés et favorables présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit et de l'indice de référence adapté sur les 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer de manière sensiblement différente à l'avenir.

|                                   |                                                                                                               |                           |                            |
|-----------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Période de détention recommandée: |                                                                                                               | 5 ans                     |                            |
| Exemple d'investissement:         |                                                                                                               | 10 000 CHF                |                            |
|                                   |                                                                                                               | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
| Scénarios                         |                                                                                                               |                           |                            |
| Minimum                           | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. |                           |                            |
| Tensions                          | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                        | 8 080 CHF                 | 7 840 CHF                  |
|                                   | Rendement annuel moyen                                                                                        | -19.20%                   | -4.75%                     |
| Défavorable                       | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                        | 8 200 CHF                 | 8 240 CHF                  |
|                                   | Rendement annuel moyen                                                                                        | -18.00%                   | -3.80%                     |
| Intermédiaire                     | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                        | 9 760 CHF                 | 10 380 CHF                 |
|                                   | Rendement annuel moyen                                                                                        | -2.40%                    | 0.75%                      |
| Favorable                         | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                        | 10 720 CHF                | 11 380 CHF                 |
|                                   | Rendement annuel moyen                                                                                        | 7.20%                     | 2.62%                      |

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 07 2021 et 01 2024.

Scénario modéré : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 04 2014 et 04 2019.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 01 2016 et 01 2021.

L'indicateur de référence du Produit a été utilisé pour calculer la performance.

# Que se passe-t-il si AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est constitué comme une entité distincte d'AXA Investment Managers Paris S.A. En cas de défaillance d'AXA Investment Managers Paris S.A., les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit le cas échéant. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

- Nous avons supposé:
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
  - 10 000 CHF sont investis

|                                 | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|---------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux                    | 441 CHF                   | 1 079 CHF                  |
| Incidence des coûts annuels (*) | 4.5%                      | 2.1% chaque année          |

(\*) Ceci illustre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2.84 % avant déduction des coûts et de 0.75 % après déduction des coûts. Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Composition des coûts

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie                         |                                                                                                                                                                                                                                                                       | Si vous sortez après 1 an |
|-------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| Coûts d'entrée                                                    | 3.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Cela comprend des coûts de distribution de 3.00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels. | Jusqu'à 300 CHF           |
| Coûts de sortie                                                   | Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.                                                                                                                                                                                                              | 0 CHF                     |
| Coûts récurrents prélevés chaque année                            |                                                                                                                                                                                                                                                                       |                           |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 1.27% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les frais réels sur l'année passée.                                                                                                                                                    | 123 CHF                   |
| Coûts de transaction                                              | 0.19% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.         | 18 CHF                    |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions              |                                                                                                                                                                                                                                                                       |                           |
| Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)   | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.                                                                                                                                                                                                        | 0 CHF                     |

## Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l’argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée: 5 années

Ce Produit n'a pas de période de détention minimale requise, les 5 ans ont été calculés pour être conformes au délai dont le Produit peut avoir besoin pour atteindre ses objectifs d'investissement.

Vous pouvez vendre votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée sans pénalité. La performance ou le risque de votre investissement peuvent être affectés négativement. La section « Que va me coûter cet investissement ? » fournit des informations sur l'impact des frais au fil du temps. Concernant les modalités relatives aux demandes de rachats, veuillez vous référer à la section « En quoi consiste ce produit.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Les réclamations doivent être adressées au Responsable du traitement des réclamations avec les coordonnées du plaignant (nom, poste, coordonnées, numéros de compte concernés et tout autre document pertinent) à l'adresse suivante : AXA World Funds, 49, avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg ou à l'adresse [compliancelux2@axa-im.com](mailto:compliancelux2@axa-im.com).

## Autres informations pertinentes

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Produit, y compris le prospectus, le dernier rapport annuel, les rapports semestriels ultérieurs et la dernière Valeur nette d'inventaire auprès de l'Administrateur du Fonds : State Street Bank International GmbH (succursale de Luxembourg) et depuis la page <https://www.axa-im.com/fund-centre>. Ils sont disponibles gratuitement.

Pour plus d'informations sur la performance du produit jusqu'à 10 ans et les calculs précédents de scénarios de performance, veuillez consulter le site Internet : <https://www.axa-im.com/fund-centre>.

Les critères ESG promus par l'OPCVM contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision. Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.